

## FORMATIONS LINGUISTIQUES (60 HEURES)

COLLEGE ANNE FRANK - 112 rue Adolphe Pajeaud - 92 160 ANTONY

Année scolaire 2017 - 2018

### DOSSIER D'INSCRIPTION

**Le dossier d'inscription, accompagné de votre règlement et d'une copie de la carte de quotient familial, est à déposer lors des journées d'inscription des 11 et 12 septembre 2017 ou à transmettre au plus tard le 19 septembre 2017 au Greta des Hauts-de-Seine.**

Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : |\_|\_|\_|\_|\_|\_| Ville : .....

Téléphone fixe : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Portable : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Adresse électronique : .....@.....

#### Informations complémentaires pour les cours de français langue étrangère (FLE)

*Pour constituer des groupes homogènes en **Français Langue Etrangère**, merci de répondre aux questions suivantes :*

Pays où la scolarité a été effectuée : .....

Niveau de scolarité dans le pays d'origine : .....

Date d'arrivée en France : ..... / ..... / ..... (JJ/MM/AAAA)

**Si vous êtes résident à Antony, vous devez vous faire délivrer par la Mairie d'Antony une carte de quotient familial obligatoire pour toute inscription (voir p. 3).**

# CHOIX DU OU DES COURS DE LANGUES

Les cours de langues auront lieu au collège Anne Frank à Antony de 19h à 21h, soit 2 heures par semaine.

*Sous réserve de modifications et d'un nombre suffisant de candidats.*

A cocher :	Langue	Niveaux	Jour
<input type="checkbox"/>	Anglais *	1	Lundi
		2	Mardi
		3	Mardi
		4	Lundi
<input type="checkbox"/>	Français Langue Etrangère (FLE) *	1	Lundi
		2	Mardi
<input type="checkbox"/>	Allemand	-	Lundi
<input type="checkbox"/>	Espagnol	-	Mardi
<input type="checkbox"/>	Italien	-	Lundi

\* tests obligatoires pour déterminer le niveau linguistique de chaque auditeur

Les cours débuteront le 18 ou 19 septembre 2017 à 19 heures, selon la langue choisie et le groupe de niveau. La fin des cours est prévue le mardi 12 juin 2018. Cette date pourra être décalée de 15 jours au plus s'il y a besoin de rattraper des cours supprimés durant l'année.

## JOURNEES D'INSCRIPTIONS ET DE TESTS

Les inscriptions et tests de niveau nécessaires à la constitution des groupes sont programmés au Collège Anne Frank de 18 heures à 21 heures :

- le **lundi 11 septembre** pour l'Anglais, le FLE, l'Allemand, l'Italien
- le **mardi 12 septembre** pour l'Anglais, le FLE et l'Espagnol.

Votre présence est obligatoire à l'une de ces deux soirées, même en cas de réinscription. Merci de vous présenter selon le jour indiqué.

## FRAIS D'INSCRIPTION ET CHEQUE DE RESERVATION

Le montant des frais d'inscription dépend de votre lieu de résidence et, pour les habitants d'Antony, de votre quotient familial. A défaut, le tarif correspondant au quotient 7 sera appliqué.

**Si vous ne connaissez pas votre quotient familial ou que votre demande de carte est en cours au moment de votre inscription, un chèque de réservation de 50€** devra être joint à votre dossier, à valoir sur les frais définitifs qui seront calculés à réception de votre carte.

Les frais d'inscription, y compris le chèque de réservation de 50€, ne sont pas remboursables en cas d'abandon en cours d'année, quelle qu'en soit la date, sauf mutation professionnelle induisant un changement de résidence (sur justificatif).

Quotient familial	Tarifs
1/2	75 €
3/4	118 €
5/6	165 €
7	268 €
Hors commune	268 €
Salariés dans le cadre d'un plan de formation	620 €

Informations sur les modalités de règlement :

- Le règlement s'effectue par chèque(s) à l'ordre de **l'agent comptable du GRETA 92**.
- Demi-tarif à partir du deuxième cours dans une autre langue.
- **Règlements en 3 fois** : vous avez la possibilité d'acquitter les frais d'inscription en 3 fois, sans frais. Pour cela, merci de joindre 3 chèques datés du jour d'envoi avec votre dossier d'inscription. Les chèques seront encaissés en octobre, décembre et février.

**Plan de formation** : si votre entreprise prend en charge les frais d'inscription dans le cadre d'un plan de formation, merci de vous rapprocher de la coordinatrice du Greta, Isabelle Le Meur (coordonnées en p. 4).

## LA CARTE DE QUOTIENT FAMILIAL

Vous devez impérativement **joindre une copie de votre carte de quotient familial au dossier d'inscription**.

Celle-ci est délivrée à l'accueil de l'Hôtel de Ville d'Antony sur présentation des pièces suivantes : justificatif de domicile de moins de 3 mois, dernier avis d'imposition sur les revenus, un justificatif de versement Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou un relevé bancaire justifiant des versements CAF. Pour les personnes hébergées, une attestation d'hébergement sur l'honneur de la part de la personne qui héberge, accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité, devra également être fournie.

Une démarche en ligne sur le site <https://www.espace-citoyens.net/ville-antony/espace-citoyens/> vous permet d'obtenir votre carte de quotient. Plus de renseignements à la Mairie d'Antony au 01 40 96 71 00.

## COURS D'ESSAI et CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Vous bénéficiez d'un **cours d'essai gratuit** avant de confirmer votre inscription. Il vous suffit pour cela de compléter le **coupon d'essai** joint au dossier d'inscription et de le remettre au formateur lors du cours d'essai. Ce coupon, valable pour un seul cours, doit être utilisé **le lundi 18 ou le mardi 19 septembre 2017**. Il ne sera plus valable au delà.

Une fois le cours d'essai effectué, vous devrez **confirmer votre inscription pour obtenir l'accès aux cours suivants**, en transmettant au GRETA avant le mardi 19 septembre votre Dossier d'inscription complété et signé, accompagné du règlement de vos frais d'inscription.

Rappel : si vous n'avez pas encore votre carte de quotient familial au moment des inscriptions, merci d'établir **un chèque de réservation de 50€** à valoir sur les frais définitifs qui seront calculés à réception de votre carte.

Je soussigné(e), M./Mme (barrer la mention inutile) .....

atteste avoir pris connaissance des conditions générales décrites dans ce dossier et déclare les accepter.

Fait à ....., le ..... / ..... / 2017

Signature du (de la) stagiaire :

**Le dossier d'inscription, accompagné de votre règlement et d'une copie de la carte de quotient familial, est à déposer lors des journées d'inscription des 11 et 12 septembre 2017 ou à transmettre au plus tard le 19 septembre 2017 à l'adresse suivante :**

GRETA 92 – Secteur Langues cours du soir  
41 rue des trois Fontanot  
92000 NANTERRE

**CONTACT** : Tél : 01.46.99.92.92 - E-mail : Isabelle.Le-Meur1@ac-versailles.fr

**Attention : une fois le cours d'essai effectué, l'accès aux cours est conditionné au dépôt du dossier d'inscription complet accompagné de son règlement ou d'un chèque de réservation de 50€.**

**CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION DU GRETA 92**

Dossier d'inscription reçu le : ____ / ____ / 2017		<b>Dossier :</b>	
Positionnement du stagiaire après test en :		<input type="checkbox"/> Complet <input type="checkbox"/> Incomplet ( <i>voir observations</i> )	
Choix 1 : .....		<b>Observations :</b> ..... ..... ..... .....	
Choix 2 : .....			
<b>Pièces jointes au dossier :</b>			
<input type="checkbox"/> Carte de Quotient Familial			
<input type="checkbox"/> Règlement			
<b>REGLEMENT :</b>			
Quotient Familial : .....	Mode de règlement : <input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> espèce		Date : ____ / ____ / 20 ____
	Montant total : _____ €		
	Paiement en 1 fois <input type="checkbox"/> Echéance(s) :		
	2 fois <input type="checkbox"/>		
	3 fois <input type="checkbox"/>		
	4 fois <input type="checkbox"/>		

# FORMATIONS LINGUISTIQUES (60 HEURES)

COLLEGE ANNE FRANK - 112 rue Adolphe Pajeaud - 92 160 ANTONY

Année scolaire 2017 - 2018

## COUPON D'ESSAI

**Bon pour un seul cours valable le 17 ou le 18 sept. 2017**

**A remettre au formateur ou à la formatrice  
lors du cours d'essai.**

Attention : pour poursuivre les cours, vous devrez avoir complété le dossier d'inscription, l'avoir remis au Greta avec votre règlement et la photocopie de votre carte de quotient familial.

A compléter par le stagiaire :

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

### Partie réservée au GRETA

Coupon utilisé le :  lundi 18 sept.  mardi 19 sept.

Langue :  Anglais  Allemand  Espagnol  Italien  Français Langue Etrangère

Signature du formateur / de la formatrice :

# FORMATIONS LINGUISTIQUES (60 HEURES)

COLLEGE ANNE FRANK - 112 rue Adolphe Pajeaud - 92 160 ANTONY

**Année scolaire 2017 – 2018**

## Document à conserver par le stagiaire

La municipalité d'Antony a confié la mise en œuvre des cours de langue pour adultes au GRETA des Hauts-de-Seine, organisme de formation continue de l'Éducation Nationale.

Les cours ont lieu au collège Anne Frank, les lundis et mardis soir de 19 à 21 heures, durant l'année scolaire, dans les disciplines suivantes : Anglais (4 niveaux différents), Allemand, Espagnol, Italien et Français Langue Etrangère (FLE - 2 niveaux différents).

Le **calendrier de la formation** est le suivant :

- **11 et 12 septembre 2017**, de 18h à 21 heures : journées d'inscription pour toutes les langues (le lundi 11 septembre pour l'Anglais, le FLE, l'Allemand, l'Italien et le mardi 12 septembre pour l'Anglais, le FLE et l'Espagnol) et tests de niveau en Anglais et FLE afin d'établir le niveau de chacun et de constituer des groupes homogènes dans ces deux langues
- **19 septembre 2017** : date limite d'inscription et de règlement, dans la limite des places disponibles.
- **15 septembre 2017** : affichage des groupes dans chaque langue au Collège Anne Frank et sur le site du Greta <http://www.greta-92.fr>
- **18 ou 19 septembre 2017 (19 heures)** : début des cours, selon la langue choisie et le groupe de niveau
- **17 octobre 2017** : date limite de règlement en cas de versement d'un chèque de réservation uniquement.
- **12 juin 2018 (21 heures)** : fin des cours. Cette date pourra être décalée de 15 jours au plus s'il y a besoin de rattraper des cours supprimés durant l'année.

**Merci de noter qu'aucun cours n'aura lieu durant les vacances scolaires de la zone C.**

### Déroulement des cours :

Une feuille d'émargement sera à disposition des stagiaires qui ne devront pas oublier de la signer à chaque cours. Je vous demande de bien vouloir vous soumettre aux vérifications d'identité, de bien noter que les portes de l'établissement seront fermées à 19 h 30 et ne seront ré-ouvertes qu'à la fin des cours.

### Inscriptions :

Aucune inscription ne sera validée sans le règlement. Vous pouvez prétendre (uniquement pour les habitants d'Antony) à une réduction tarifaire en établissant votre carte de quotient familial auprès de l'accueil de la mairie d'Antony.

Le dossier d'inscription complet est à déposer au collège lors des journées d'inscription ou à transmettre par voie postale au :

**GRETA 92 – Secteur Langues cours du soir - 41 rue des Trois Fontanot 92000 NANTERRE**

Tél -01.46.99.92.92

Il comprendra obligatoirement :

- ❖ Un dossier d'inscription,
- ❖ Le règlement\* sous la forme d'un chèque bancaire ou postal (à l'ordre de l'agent comptable du GRETA 92),
- ❖ La photocopie de la carte du quotient familial à demander auprès de la Mairie d'Antony.

\* Possibilité de régler en 3 fois maximum en libellant les chèques à la date de l'envoi. Le dernier chèque sera encaissé au plus tard en février 2018.

Je vous souhaite une excellente année de cours de langue,  
Le chef d'établissement du collège Anne Frank.